

**APPENDICE IV****ADRESSE DU OU DES SITE(S) WEB SUR LE(S)QUEL(S) LES PARTIES PUBLIENT  
DES STATISTIQUES SUR LES MARCHÉS CONFORMÉMENT À L'ARTICLE XVI:5  
ET DES AVIS CONCERNANT LES MARCHÉS ADJUGÉS  
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE XVI:6****ARMÉNIE**

1. Publication de statistiques:
  1. Bulletin électronique sur les marchés publics – <http://www.gnumner.am/>.
2. Avis concernant les marchés adjugés:
  1. Bulletin électronique sur les marchés publics – <http://www.gnumner.am/> et <http://www.azdarar.am/>.

**AUSTRALIE**

1. Australian Government procurement statistics - <https://www.finance.gov.au/>;
2. Australian Government notices concerning award contracts - <https://www.tenders.gov.au/>;
3. Australian Capital Territory - <http://www.procurement.act.gov.au/>;
4. New South Wales - <https://tenders.nsw.gov.au/>;
5. Northern Territory - <https://tendersonline.nt.gov.au/>;
6. Queensland - <https://www.hpw.qld.gov.au/qtenders/> and <http://qcd.hpw.qld.gov.au/Pages/home.aspx>;
7. South Australia - <https://www.tenders.sa.gov.au/>;
8. Tasmania - <https://www.tenders.tas.gov.au/>;
9. Victoria - <https://www.tenders.vic.gov.au/>;
10. Western Australia - <https://www.tenders.wa.gov.au/>.

**CANADA****1 CANADA**

1. Rapports sur les acquisitions - [http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/dcgpubs/con\\_data/siglist-fra.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/con_data/siglist-fra.asp).

**2 PROVINCES/TERRITOIRES****2.1 Alberta**

1. Centrale d'achats de l'Alberta - <http://www.purchasingconnection.com/>.

**2.2 Colombie-Britannique**

1. BC Bid - <http://www.bcbid.gov.bc.ca>.

### 2.3 Manitoba

1. <http://www.gov.mb.ca/tenders>;
2. <http://www.merx.ca>.

### 2.4 Nouveau-Brunswick

1. Réseau de possibilité d'affaires du Nouveau-Brunswick - <http://www.gnb.ca/rpanb>.

### 2.5 Terre-Neuve-et-Labrador

1. <http://www.gpa.gov.nl.ca>.

### 2.6 Territoires du Nord-Ouest

1. <http://contracts.fin.gov.nt.ca/>.

### 2.7 Nouvelle-Écosse

1. Services d'approvisionnement - <http://www.gov.ns.ca/tenders>.

### 2.8 Nunavut

1. <http://www.nunavuttenders.ca/>.

### 2.9 Ontario

1. Site Web du Secrétariat de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Ministère des Services gouvernementaux - <http://www.doingbusiness.mgs.gov.on.ca/>.

### 2.10 Île-du-Prince-Édouard

1. <http://www.gov.pe.ca/finance/index.php3?number=1041973>.

### 2.11 Québec

1. Statistiques sur les acquisitions gouvernementales - <http://www.tresor.gouv.qc.ca/faire-affaire-avec-letat/publications/statistiques-sur-les-acquisitions-gouvernementales/>;
2. Avis concernant les marchés adjugés - Système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement du Québec (SEAO) - <http://www.seao.ca>.

### 2.12 Saskatchewan

1. Appels d'offres pour la Saskatchewan - <http://sasktenders.ca>.

### 2.13 Yukon

1. <http://www.hpw.gov.yk.ca/tenders/tms.html>;
2. <http://www.hpw.gov.yk.ca/registry/>.

## UNION EUROPEENNE

1. Les avis concernant les marchés adjugés par les entités énumérées à l'annexe 1 de l'annexe 3 de l'appendice I de l'UE sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne, version en ligne, Tenders Electronic Daily - <http://ted.europa.eu>.

## HONG KONG, CHINE

1. Statistiques - <http://www.gld.gov.hk/eng/publication.htm>.

## ISLANDE

1. L'Islande ne publie pas actuellement ses statistiques conformément à l'article XVI:5 ni les avis concernant les marchés adjugés conformément à l'article XVI:6.

## ISRAEL

1. Annexe 1:
  1. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par l'"Administration des marchés publics" (Ministère des finances) sont publiés à l'adresse suivante - <http://www.mr.gov.il/CentralTenders/Pages/ReportTenders.aspx>.
  2. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les autres entités énumérées à l'Annexe 1 de l'Appendice I sont publiés sur la page d'accueil du site Web de chaque entité.
2. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les entités énumérées aux Annexes 2 et 3 de l'Appendice I sont publiés sur la page d'accueil du site Web de chaque entité.

## JAPON

1. Les statistiques du Japon sur ses contrats couverts par le présent accord seront présentées au Comité conformément à l'article XVI:4. Par conséquent, le Japon ne remplace pas la communication des données au titre de l'article XVI:4 par une notification au Comité de l'adresse du site Web mentionnée à l'article XVI:5 ou XVI:6.

## RÉPUBLIQUE DE CORÉE

1. Système coréen de passation électronique des marchés en ligne – <http://www.g2b.go.kr>.

## LIECHTENSTEIN

1. Statistiques - Site Web du service chargé de la passation des marchés - <http://www.faw.llv.li> (Pas de base de données conforme aux dispositions de l'article XVI:6)

## RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

1. <http://tender.gov.md/en>.

## MONTÉNÉGRO

1. Portal javnih nabavki Crne Gore (Portail des marchés publics) – <http://www.ujn.gov.me>.

## ROYAUME DES PAYS-BAS POUR LE COMPTE D'ARUBA

1. Publication de statistiques:
  1. Actuellement, le Royaume des Pays-Bas pour le compte d'Aruba ne publie pas de statistiques conformément à l'article XVI:5.
2. Avis concernant les marchés adjugés:
  1. Bulletin officiel (Landscouranten), disponible sur le site Web du gouvernement d'Aruba – <http://www.overheid.aw/news/>.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

1. Publication des statistiques sur les marchés – <http://www.procurement.govt.nz/>;
2. Publication des avis concernant les marchés adjugés – <http://www.gets.govt.nz/>.

## NORVÈGE

1. La Norvège ne publie pas actuellement de statistiques conformes à l'article XVI:5 ni d'avis concernant les marchés adjugés conformes à l'article XVI:6.

## SINGAPOUR

1. The Republic of Singapore Government Gazette (Journal officiel de la République de Singapour); ou
2. The Government Electronic Business (GeBIZ) – <http://www.gebiz.gov.sg/>.

## TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

1. Government e-Procurement Information System - <http://web.pcc.gov.tw/>.

## UKRAINE

1. Site Web officiel du Ministère ukrainien du développement économique et du commerce - <http://www.me.gov.ua/>.

## ÉTATS-UNIS

1. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les entités énumérées à l'Annexe 1 de l'Appendice I sont publiés sur le site Web Federal Business Opportunities - <https://www.fbo.gov/>.
2. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les entités énumérées à l'Annexe 2 de l'Appendice I sont publiés, soit dans les publications y relatives des États et des collectivités locales utilisées par les gouvernements des États, soit sur la page d'accueil du site Web de chaque entité, soit directement auprès desdites entités.
3. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les entités de la liste A énumérées à l'Annexe 3 de l'Appendice I (à l'exception de la Tennessee Valley Authority) sont publiés sur le site Web <https://www.fbo.gov/>. Les renseignements relatifs à l'adjudication des marchés publics passés par les autres entités énumérées à l'Annexe 3 de l'Appendice I sont publiés, soit dans les publications utilisées par les gouvernements des États, soit sur la page d'accueil du site Web de chaque entité, selon le cas.